



Password : HQZUEG



Bruxelles, le

RECOMMANDE

Région de Bruxelles-Capitale

Nos réf. :

10/07/2025/BE/AUT/1.990.522/BWII//

Hoen

Monsieur Matheus Heeren

Turnovatoren 16

2300 Turnhout

Email:mathe@heerengroup.com

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/1B/2025/1990522]

Votre contact : Verhaeghe Pierre-Edouard - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél: 02/435 4858

E-mail: peverhaeghe@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

Hoen - S.A.

Turnovatoren 16 - 2300 Turnhout

CARROSSERIE AFFORD BRUSSELS - S.R.L.

Chaussée de Mons 1423 A - 1070 Anderlecht

Lieu d'exploitation :

Chaussée de Mons 1423 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 390529.

Demande de modification de permis ayant pour objet : la suppression de 18 emplacements de stationnement.

Monsieur,

Après examen de votre demande de transformations et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, les 18 emplacements concernés par la présente demande sont repris en gestion par la société Ionity. Celle-ci a introduit une demande de permis d'environnement de classe 2 afin de créer 12 emplacements destinés à la recharge rapide de véhicules électriques et l'installation d'un transformateur. Il s'agit donc d'un transfert de ces emplacements vers un autre titulaire. Ceux-ci n'ont donc plus de liens avec les activités du site et ne doivent plus être repris au sein de la présente décision.

Etant donné que cette suppression se fait afin de favoriser l'usage des véhicules électriques, les incidences environnementales sur le site sont réduites.

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans les tableaux ci-dessous :

Installation classée commune à la Carrosserie Afford et Hoen SA

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe
68-B	Parking	<u>Carrosserie Afford</u>	1B
		Intérieur : 50 emplacements	
		Extérieur : 54 emplacements	
		<u>Hoen SA</u>	
		Extérieur : 20 emplacements	
		<u>TOTAL : 124 emplacements</u>	

Installations classées autorisées pour Hoen SA

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe
132-A	Installation de réfrigération	<u>AJY144LALBH</u> 11,7 kW ; 11,8 kg de R410A 24,6 TéquCO ₂ <u>3 x AJY90LALBH</u> 3 x 7,34 kW ; 3 x 11,7 kg de R410A 3 x 24,4 TéquCO ₂	3

Installations classées autorisées pour la carrosserie Afford Brussels

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe
12-B	Carwash	13,8 kW avec brosse et nettoyeur haute pression séparé pour usage interne	1B
13-B	Atelier mécanique Entretien et carrosserie	> 20 kW	1B
45-B	Dépôt de déchets dangereux (> 5 m²)	Vieilles batteries : 1.000 kg Container chiffons avec solvants : 140 kg Container chiffons avec huiles : 140 kg Diluant à la cellulose : 200 L Filtres à huile : 140 kg	1B
53-A	Stockage général (pièces détachées, pneus,...)	1.847 m²	2
71-A	Compresseur d'air	15 kW	2
72-A	Réservoir sous pression du compresseur	500 litres	2
74-A	Stockage de bouteilles de gaz	Acétylène : 2 x 50 L Oxygène : 2 x 50 L Mélange Argon/CO ₂ : 2 x 50 L TOTAL : 300 L	2
80-B	Stockage d'huiles usagées	2 x 2.000 L	2
88-1A	Dépôt de produits hautement inflammables	Benzène : 200 L Autres produits (barils de 25 L) : 300 L	2
99-B	Installation de dégraissage des métaux	1 table et 1 fût de 200 L	1B
101-A	Atelier pour le travail des métaux	10 kW	2
121-B	Stockage de produits dangereux	Antigél : 400 kg Produits d'entretien : 500 L	2
132-A	Pompes à chaleur	<u>Pompe à Chaleur n°01</u> 15 kW ; 11 kg de R410A 23 TéquCO ₂ <u>Pompe à Chaleur n°02</u> 4 kW ; 3,6 kg de R410A 7,5 TéquCO ₂	3
138	Cabine de peinture et zone de préparation	3 cabines 1 zone de préparation	1B
148-A	Transformateur statique	800 kVA	3

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



151-A	Entreposage de véhicules hors d'usage	26 emplacements	2
153-A	Ventilateurs	36.000 m³/h 30.000 m³/h 2 x 26.000 m³/h	2
154-A	Stockage de peinture	1.370 L	2
179	Bassin d'orage	43 m³	3

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes au plan cacheté en date du 11/07/2025 :

- Plan du parking à l'air libre.

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base, à savoir la répartition des emplacements de stationnement, doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.56) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Digitaal ondertekend door

Barbara Dewulf

14 juli 2025 09:44



ara DEWULF

Directrice générale adjointe

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

La modification du permis d'environnement de référence **390529** octroyé à Carrosserie Afford Brussels situé Chaussée de Mons 1423 A, 1070 Anderlecht et à Hoen SA situé Turnovatoren 16 , 2300 Turnhout a été **accordée** par Bruxelles Environnement - BE le .../07/2025 pour des installations situées à :

Chaussée de Mons 1423, 1070 Anderlecht

Référence BE : 1.990.522

Nature de l'activité: Exploitation d'un garage Mercedes Benz

La modification vise la suppression de 18 emplacements de stationnement.

Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (durée d'affichage : 15 jours)

par (Nom, prénom) :

Signature :



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

De wijziging van de milieuvergunning met referentie **390529** toegekend aan Carrosserie Afford Brussels gelegen Bergense Steenweg 1423 A, 1070 Anderlecht en aan Hoen SA gelegen Turnovatoren 16, 2300 Turnhout werd door Leefmilieu Brussel - BIM **toegekend op .../07/2025** voor de uitbating gelegen:

Bergense Steenweg 1423, 1070 Anderlecht
N° BIM: 1.990.522

Aard van de activiteit: Uitbating van een garage van Mercedes Benz

De wijziging beoogt 18 parkeerplaatsen te schrappen.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :

.....

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op(datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdienst tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonisch: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot..... (tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen)
door (naam + voornaam):

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis • Avenue du Port 86C/3000 • 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels • www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis • Havenlaan 86C/3000 • 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels • www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



